



Assemblée de quartier de Pont-Rouge

Retour des différents services de la Ville de Lancy suite aux remarques et propositions de l'Assemblée du 13 octobre 2021

THÈME 1 – Aménagements extérieurs et infrastructures

Mobilier urbain et infrastructures publiques :

Remarques	Réponse du service concerné
Il faudrait davantage d'éclairage public. Attention aux lampadaires parfois allumés en plein jour.	La remarque a été prise en compte par le Service des travaux. Une concertation entre les maîtres d'ouvrage est à venir concernant l'application de la « stratégie lumière » de la Ville de Lancy.
L'emplacement de l'éco-point à côté de la place de jeux n'est pas pertinent, voire même dangereux. En effet, des bris de verres et autres déchets jonchent régulièrement le sol.	L'emplacement de l'éco-point a été défini par les développeurs, tout en précisant que l'emprise des sous-sol ne permettait peu de possibilité. Une augmentation des interventions du Service de l'environnement en matière de nettoyage peut être mise en place. En attendant de trouver une solution, des barrières protègent la place de jeux du passage du camion de la voirie.
Il manque des infrastructures pour les enfants (ex. terrain de foot)	A terme, le quartier accueillera un terrain multisport à côté de l'école (début 2024). En attendant, des aménagements provisoires (uni-hockey, basket, etc.) ont été installés vers la Place.
Installer une boîte postale vers l'entrée du quartier.	La demande a été faite auprès de La Poste mais cela n'est pas possible, compte tenu de la proximité avec le guichet de la Poste dit de La Praille (Rte du Grand-Lancy 6A).
Installer des caissettes à journaux pour la presse gratuite.	La demande est à faire au nom de l'AVV en tant qu'association du quartier.
Créer une aire de jeux pour les enfants du lot A et/ou mieux montrer aux enfants les espaces disponibles actuellement.	La place de jeux de la crèche est dorénavant ouverte au public en semaine dès 18h30 et les week-ends.



<p>Installer une « boîte partagée » pour mettre des jeux à disposition sur les aires de jeux.</p>	<p>Une « BoxUp » vient d'être installée au bout de la Place de Pont-Rouge. Du matériel de jeux et de sport est à disposition gratuitement, via une application. Pour plus d'informations sur son utilisation : https://box-up.ch/fr/</p>
<p>Créer un site internet qui proposerait : annonces ; échanges-ventes ; chroniques ; humour ; horaires CFF ; horaires restaurants ; rencontres ; manifestations ; météo ; webcam : etc.</p>	<p>Il existe un site internet: www.quartier-pont-rouge.ch sur lequel se trouve les informations concernant les rencontres et manifestations du quartier. Le groupe Facebook « Quartier Pont-Rouge » existe également, tout comme les panneaux d'affichage dans les allées, pour permettre aux habitant-e-s d'échanger des annonces, échanges-ventes, etc.</p>
<p>Installer une cabine d'échange à livres.</p>	<p>Il est possible d'installer une cabine d'échange à livres avec l'aide de l'Unité du développement durable (UDD), à condition que minimum 3 d'habitant-e-s assurent sa gestion quotidienne. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent le proposer au groupe de travail « aménagements extérieurs ».</p>
<p>Réserver certains murs pour des fresques et des graffitis.</p>	<p>Un projet est en cours afin de décorer des barrières de chantier, vers la future école.</p>
<p>Utiliser les espaces communs pour accueillir des cafés, petit-déjeuner, apéros, etc.</p>	<p>L'AVV organisait une fois par mois un apéro le vendredi et un café-croissant le lundi à l'Espace quartier. Ces rencontres n'ayant pas eu beaucoup de fréquentation, le projet est en pause. Cependant, le marché tous les mercredis permet de prendre un apéro sur la place.</p>
<p>Créer un groupe de travail parents-enfants-école. Il y a un vrai enjeu d'information des habitant.e.s au vu des changements à venir.</p>	<p>Une séance d'information concernant l'école aura lieu courant 2023 en collaboration avec le Service des travaux. Suite à cette séance, un groupe de travail spécifique à l'école pourrait être créé.</p>



Espaces verts :

<p>L'aménagement en verdure est super, mais on pourrait encore ajouter des fleurs.</p>	<p>Des bacs de plantes et fleurs ont été installés sur la Place de Pont-Rouge. Des projets sont en cours sur l'espace à l'arrière de l'éco-point afin de proposer des améliorations d'usage.</p> <p>La plupart des espaces verts sont sur le domaine privé et ne dépendent ainsi pas de la Ville de Lancy. Cette remarque a été relayée aux différents propriétaires des espaces privés afin de voir si de nouvelles plantations peuvent être envisagées.</p>
<p>La place de Pont-Rouge est trop minérale et manque de végétation.</p>	<p>La place de Pont-Rouge est aménagée de sorte à pouvoir accueillir le marché ce qui laisse peu de place à la verdure. Néanmoins des projets sont en cours visant à améliorer la présence de végétalisation : modification de la place à l'arrière de l'éco-point et "plantations éphémères" lors de Lancy en été.</p>
<p>Poser des pergolas dans les cours entre les immeubles pour s'abriter de la pluie.</p>	<p>Les cours entre les immeubles appartiennent au domaine privé. La demande doit être faite auprès des propriétaires.</p>
<p>Créer des ruches sur le toit du bâtiment de l'Adret et vendre le miel au marché.</p>	<p>La demande doit être faite auprès de la Fondation communale de Lancy pour les personnes âgées, propriétaire du bâtiment.</p> <p>Il n'est toutefois pas recommandé de poser des ruches sur les toits, car cela favorise les abeilles domestiques au préjudice des abeilles sauvages. Il y a ensuite un risque de guerres territoriales et de concurrence déloyale entre ces deux espèces.</p>
<p>Créer des jardins potagers collectifs sur les espaces extérieurs.</p>	<p>Des jardins potagers existent aux pieds de certains immeubles de Mallet.</p> <p>Un projet est en cours au sein du groupe de travail « aménagements extérieurs » afin d'identifier d'autres lieux potentiels.</p>



Commerces :

Les commerces ne sont pas assez bien indiqués.	La signalétique a été amplifiée depuis octobre dernier. S'adresser aux CFF si encore nécessaire.
Il y a un gros manque de commerces ouverts le weekend (et pas seulement le weekend), tels que boulangerie, épicerie, dépanneur...	Plusieurs restaurants et cafés sont maintenant ouverts le week-end (Adretissimo, Exbrayat, etc.). Une épicerie 7/7 avec dépôt de pain a ouvert dans l'immeuble de l'Adret (2 Place de Pont-Rouge).
Il manque de petits commerces de proximité comme une boulangerie, un café, un fleuriste, une épicerie, etc.	Le marché du mercredi propose entre autres un stand de boulangerie et une fleuriste. Une épicerie a ouvert à l'Adret, et il existe différents tea-rooms dans les immeubles des CFF proche de la gare.

Circulation et mobilité douce :

Il manque d'information concernant le futur passage sous voies sous la route du Grand-Lancy.	Le démarrage des travaux est prévu pour le printemps 2023 et devra durer entre 15 et 20 mois. Plus d'informations seront communiquées auprès des habitant-e-s d'ici-là.
Place de Pont-Rouge : quelle sera la gestion des voitures (parking sauvage déjà existant) sur la partie avant la fontaine ?	Un arrêté de circulation définitif sera mis en place d'ici début juin et des aménagements permettront d'éviter le parking sauvage. Si des stationnements sont malgré tout constatés, comme il s'agit d'une zone de rencontre, la seule solution est la verbalisation par la police municipale.
Il n'est pas du tout pratique de devoir traverser trois passages piétons pour prendre le tram à l'arrêt du 15 et 17 ou alors le bus à l'arrêt de la rampe de Pont-Rouge.	Cette remarque sera relayée à l'Office cantonal des transports.
L'arrêt de bus du 21, 47 J et K n'est pas pratique car la marche du bus est trop haute par rapport au trottoir ; il n'y a pas d'espace de manœuvre pour les personnes à mobilité réduite.	Cette remarque sera relayée aux Transports publics genevois.



<p>Le passage piéton devant l'entrée du parking de l'Adret est dangereux et mal pratique avec des escaliers étroits.</p>	<p>Les escaliers vont être accompagnés de mains courantes prochainement. La position du passage piéton est défini par le Canton, cependant, cette information sera relayée aux maîtres d'ouvrage de Pont-Rouge.</p>
<p>La sortie du quartier est dangereuse pour les piétons face aux cyclistes qui arrivent à grande vitesse de la route du Grand-Lancy vers les Acacias. Il faudrait améliorer la signalétique et sécuriser ce passage.</p>	<p>Cette remarque sera relayée à l'Office cantonal des transports.</p>
<p>La marche en devers sur la partie carrossable de la Place Pont-Rouge n'est pas visible: danger de chute pour les vélos et les piétons. Plusieurs accidents déjà constatés. Il faudrait par exemple baliser ces dénivelés avec des couleurs ou de la lumière.</p>	<p>La remarque a été relayée au Service de l'environnement en charge des aménagements complémentaires de la place. Une ligne blanche a depuis été posée sur le trottoir afin de prévenir les accidents.</p>
<p>Le non-respect des zones piétonnes dans le quartier constitue un danger : les jeux d'enfants et les piétons côtoient les scooters, les trottinettes, les voitures.... Il y a eu des améliorations mais c'est encore problématique. Réfléchir à comment faire cohabiter mobilité douce et activités.</p>	<p>La circulation est interdite au-delà de la fontaine exceptée pour les livraisons (6h-11h) et les ayant droits (CFF, accès SIS, services communaux). Un dispositif de contrôle d'accès est à l'étude par le Service de l'environnement. Une coordination avec la police municipale pourrait être établie afin de renforcer les contrôles si nécessaires.</p>
<p>Adapter l'escalier de liaison vers Mallet pour les poussettes.</p>	<p>Malheureusement de telles adaptations ne sont pas possibles. Un chemin accessible pour les poussettes reliera l'école au parc de la Mairie d'ici fin 2023.</p>
<p>Désenclaver les sorties / entrées du quartier pour les piétons et vélos (vers Carouge et vers le Petit-Lancy).</p>	<p>Cela sera réalisé d'ici l'été 2023.</p>
<p>Exploiter l'arrêt terminus du tram 17 (virage à gauche en arrivant des Acacias) pour en faire un dépose-minute.</p>	<p>Il n'y aura à terme plus de tram dans cet espace.</p>
<p>Installer un partage de mobilité (ex. public bike) et créer d'un groupe de travail.</p>	<p>La proposition est à étudier. Elle pourrait être soumise en séance aux maîtres d'ouvrage de Pont-Rouge après étude par le Service de l'aménagement du territoire. Cependant, des épingles à vélos doivent encore être installées sur la place de Pont Rouge conformément au projet initial de manière à augmenter l'offre en stationnement vélos.</p>
<p>Les feux de circulation sont trop courts pour la traverse de la rampe de Pont Rouge.</p>	<p>Cette remarque sera relayée à l'Office cantonal des transports.</p>



<p>Stationnement sauvage sur la place de Pont-Rouge : augmenter le passage de la police municipale le week-end.</p>	<p>La police municipale passe régulièrement pour amender les voitures sans ayant droit. Dans la mesure du possible des passages seront effectués en journée durant le week-end. Les futurs aménagements devraient permettre de diminuer ce stationnement sauvage.</p>
<p>Créer des places dépose-minute vers la gare et les commerces.</p>	<p>Ces places sont prévues dans l'arrêté de circulation définitif : deux places dépose-minute et deux places taxis.</p>

Parking :

<p>L'entrée et la sortie sont mal indiquées tout comme la présence de places publiques pour visiteurs.</p>	<p>Cette information sera relayée à la Fondation des parkings.</p>
<p>La demi-heure gratuite du parking n'est pas suffisamment indiquée.</p>	<p>Cette information sera relayée à la Fondation des parkings.</p>
<p>La sortie du parking à côté de l'Adret est dangereuse pour les piétons.</p>	<p>L'arrêté de circulation définitif prévoit une signalisation qui devrait permettre de mieux comprendre le fonctionnement de cet espace tant pour les piétons que pour les véhicules et ainsi diminuer les risques</p>
<p>Les tarifs pratiqués par la Fondation des parkings sont trop élevés (CHF 15- pour une demi-journée en semaine).</p>	<p>Dès 2023, la gestion du stationnement et sa tarification sera reprise par le Service de la police municipale.</p>
<p>Signaler le nombre de places disponibles.</p>	<p>Cette information sera relayée à la Fondation des parkings.</p>
<p>Prolonger à une heure la période gratuite du parking souterrain, pour au moins permettre de faire ses courses.</p>	<p>Dès 2023, la gestion du stationnement et sa tarification sera reprise par le Service de la police municipale.</p>



THÈME 2 – Activités d'animation

Événements ponctuels :

La soupe du 1er août est à perpétuer avec le groupe des locataires de l'Adret.	Cette remarque sera relayée au groupe de travail « animation ».
La fête de quartier à renouveler chaque année.	Elle aura en effet à nouveau lieu, cette année le samedi 20 août. Plus d'informations suivront.
Organiser une Fête des Voisins et impliquer les immeubles de Mallet.	La fête des voisins a lieu cette année le vendredi 20 mai. Cette fête a pour principe d'être organisée par les habitant-e-s eux-mêmes, généralement à l'échelle de leur immeuble. Plus d'informations sur : https://www.lancy.ch/la-fete-des-voisins
Organiser un vide-greniers.	Cette remarque sera relayée au groupe de travail « animation ».
Organiser une Fête de l'Escalade avec le « Grand potage de la Mère Royaume ».	C'est ce qui avait été prévu l'année dernière mais a dû être annulé en raison du Covid. Cette remarque sera relayée au groupe de travail « animation ».
Afin d'égayer certains endroits : créer un événement avec un concours de street art.	Cette remarque sera relayée au groupe de travail « animation ».
Inviter certains festivals et manifestations culturelles à venir dans le quartier.	Les manifestations culturelles suivantes sont prévues par le service de la culture: <ul style="list-style-type: none"> - Un parcours dansé dans le cadre de la Fête de la danse le 11 mai. - Des concerts une fois par mois dans le cadre du marché de Pont-Rouge. - Deux séances de « Lancy fait son cinéma » en juillet.

Activités :

Créer un marché diurne et/ou en after work.	Depuis le 30 mars, un marché hebdomadaire tient place chaque mercredi de 16h à 20h avec la possibilité de prendre l'apéro après le travail.
Projet de cuisines du monde : Identifier le nombre de nationalités dans le quartier, ouvrir les ateliers aux habitant.e.s, créer un livre de recettes .	Ce projet a été discuté au groupe de travail « animation ». Par manque de ressources, il a pour le moment lieu au sein de l'immeuble de l'Adret.



Projet de cours de couture et retouches, avec possibilité de création de costumes (déguisements, customisation).	Un projet de « café couture » est en cours.
Projet d'une chorale intergénérationnelle (enfants, jeunes adultes, seniors) à l'Adret, à l'occasion par exemple de la scène culturelle lors du marché du mercredi.	Cette remarque a été discutée au groupe de travail « animation ». Le projet doit encore être développé.
Proposer des cours d'anglais aux enfants.	Pour le moment, la priorité est de proposer des cours de français pour les personnes non francophones, tous les mercredis de 18h à 19h. L'Espace quartier reste disponible pour y accueillir d'autres cours.
Proposer davantage d'animations sportives et culturelles.	Le marché de Noël a proposé plusieurs spectacles et animations. Le marché du mercredi propose une semaine sur deux une animation. D'autres activités seront proposées dans le cadre de « Lancy en été ».

Gestion et communication des activités :

Certains habitant-e-s du quartier ne participent quasiment pas aux activités proposées : Question de langue, de communication, d'intérêt ? Réfléchir aux moyens de les impliquer davantage, dont notamment les immeubles de Mallet (anciens immeubles).	Différentes mesures sont mises en place afin d'assurer la bonne communication sur les activités du quartier. Par exemple, des panneaux d'affichage ont été installés dans chacune des allées du quartier, dont récemment à Mallet.
Communiquer par le biais de la coordination de quartier sur les projets approuvés par la Ville et les autres acteurs concernés et clarifier les modalités permettant aux habitant.e.s de participer et de s'impliquer dans la mise sur pied de ces projets.	Ces informations sont disponibles sur les panneaux d'affichage, sur le site internet du quartier, à l'Espace quartier lors des permanences.
Comme le quartier grandit, le groupe animation aura besoin de collaborer, créer des sous-groupes par exemple pour les décorations ou encore pour les idées d'animations du mercredi en marge du marché sur la Place de Pont-Rouge.	Le groupe de travail « animation » compte aujourd'hui une quinzaine de membres. Toute nouvelle personne volontaire est la bienvenue à le rejoindre, en contactant la coordinatrice du quartier.
En particulier pour les enfants seuls ou pas pris en charge, renforcer les repères éducatifs : créer des activités à leur intention, envisager la création d'un poste d'animateur.trice de quartier ou de médiateur.trice culturel.	La Villa Yoyo a proposé des activités pour les enfants après l'école et durant les vacances scolaires (de l'été 2021 à Pâques 2022). Une équipe d'animation de la Maison de quartier Sous l'Etoile a pris le relai et propose un accueil libre pour les enfants tous les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.



THÈME 3 – Bien-être dans le quartier

Propreté :

<p>Les déchets sont un problème général (mégots, crottes de chien etc.) sous les bancs, sur le terrain de pétanque, sur les bandes de verdure, etc.</p> <p>Organiser des actions de nettoyage du quartier par les utilisateurs et les habitant.e.s. Par exemple la « Journée de la propreté » avec un « clown écolo ». Impliquer tous les acteurs et pas seulement les habitant.e.s.</p> <p>Education et sensibilisation aux déchets : Ateliers à prévoir avec le Service de l'environnement et du développement durable et l'Espace de quartier, avec l'aide des agents de la Police municipale; Créer des workshops sur le tri des déchets.</p>	<p>Le groupe de travail « aménagements extérieurs » a organisé une « Chasse aux déchets » accompagné d'un atelier de sensibilisation sur l'impact des déchets sur l'environnement et l'importance du tri, qui a été dispensé par l'association Tricrochet. Des événements de ce type pourraient être reconduits. Si cela vous intéresse, vous êtes les bienvenus à venir en parler au groupe de travail aménagements extérieurs.</p>
<p>Il manque de poubelles le long de la route du Grand-Lancy.</p>	<p>Il s'agit du bienfonds du Canton, mais le Service de l'environnement va tout de même compléter par une ou deux poubelles communales.</p>
<p>Ajouter davantage d'affichage sur le respect de l'environnement à des endroits-clés : Espace quartier, éco-point, écran CFF, à côté des poubelles. Envoyer également un tout-ménage illustré.</p>	<p>Cette idée sera proposée au groupe de travail « aménagements extérieurs ».</p>
<p>Installer des cendriers à l'entrée du quartier avec message humoristique.</p>	<p>Cette idée sera proposée au groupe de travail « aménagements extérieurs ». A voir selon la nouvelle législation cantonale sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics.</p>
<p>Végétaliser les espaces publics avec des fleurs pour inciter à la propreté.</p>	<p>L'espace public est déjà particulièrement investi et répond à beaucoup d'usages. Un projet est en cours avec le Service de l'environnement.</p> <p>Néanmoins, les espaces collectifs privés ont également beaucoup de potentiel, c'est pourquoi cette remarque a été relayées aux propriétaires de ces espaces.</p>



Bruit ferroviaire et routier :

<p>Il y a de fortes perturbations sonores, bruits et résonance au passage des convois ferroviaires nocturnes CFF-cargo ; la même chose pour les trams. Cette préoccupation du bruit aurait été corroborée par 35% des répondant.e.s au questionnaire de l'association AVV dans le cadre de la consultation mise en place par l'Etat et de sa politique de réduction des nuisances sonores.</p>	<p>L'AVV a en effet diffusé un questionnaire dans le cadre de la consultation mise en place par l'Etat de Genève. Si d'autres plaintes devaient être faites, elles doivent être transmises aux CFF au nom de l'association de quartier. A notre connaissance, très peu d'habitant-e-s ont manifesté un intérêt à de telles démarches.</p>
<p>La voix off des annonces du train dérange : baisser le son et/ou réduire les créneaux horaires (notamment pendant la nuit lorsque les annonces ne sont pas nécessaires).</p>	<p>Idem.</p>
<p>Végétaliser davantage les alentours de la gare ou déposer des pare-bruits transparents pour réduire le bruit des trains et de la gare.</p>	<p>Cette remarque sera relayée aux CFF.</p>
<p>Appuyer la démarche visant à limiter le bruit de la route du Grand-Lancy (passage zone à 30 km/h).</p>	<p>La route du Grand-Lancy est une route cantonale. Cependant dans le cadre de la consultation que le Canton a mené sur la diminution de la vitesse en lien avec le bruit routier, la Ville de Lancy a formellement confirmé au Canton la volonté communale de mise en œuvre de cette mesure sur les axes concernés, mais également sur une série d'axes complémentaires, notamment en traversée de localités. Il a de plus été demandé à ce que le tronçon de la route du Gd-Lancy entre le chemin Sous-Bois et la rampe de Pont-Rouge soit traité comme traversée de localité à 30km/h de nuit comme de jour compte tenu de la nécessité d'assainissement du bruit et d'apaisement propre à une centralité de quartier.</p>
<p>Créer un groupe de travail concernant les nuisances des CFF et des voitures.</p>	<p>A notre connaissance, aucun habitant a manifesté un intérêt à créer un groupe de travail à ce sujet.</p>



Co-voisinage :

<p>Il n'y a pas de concierge au 2 chemin des Mérinos, c'est le seul immeuble, dommage.</p>	<p>Il s'agit d'une décision de la copropriété en question, nous ne pouvons pas intervenir à ce niveau.</p>
<p>Il faudrait intégrer les futurs habitant-e-s des lots D, E et F, par exemple en transmettant de la documentation, via les régies, sur ce qui existe et comment s'impliquer.</p>	<p>Tous les futur-e-s habitant-e-s connus à ce jour ont reçu un courriel d'information et les modalités pour rejoindre un des groupes de travail.</p>
<p>Créer un lieu de rencontre extérieur, abrité ou couvert.</p>	<p>Il reste très peu de lieux potentiels sur les parties déjà construites. Trois salles communes existeront dans les futurs immeubles L10, L11 et L12, centrées sur l'espace de jeux.</p>
<p>Créer un groupe Facebook pour communiquer et poster des demandes d'entraide.</p>	<p>Un groupe Facebook « quartier Pont-Rouge » a été créé. Chaque habitant-e peut faire une demande d'adhésion en se rendant sur la page.</p>
<p>Impliquer les voisins et habitant.e.s pour des services de traduction lors de certaines activités, comme l'Assemblée de quartier.</p>	<p>Des tandems de conversation en français ont été mis en place avec des habitant-e-s du quartier. Ces bénévoles pourront être impliqués si nécessaire dans la tenue des prochains événements.</p>

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez-vous adresser à la coordinatrice du quartier :

Odile MAGNENAT

022.706.16.97

o.magnenat@lancy.ch

Présente les mardis et mercredis de 16h30 à 18h à l'Espace quartier.